

PARTIE I.—MOUVEMENT ET ÉCOULEMENT DES COMMODITÉS

Section 1.—Échanges interprovinciaux*

Le Canada peut être divisé en cinq grandes régions économiques, leur caractère étant déterminé par les occupations de la population de chacune d'elles:—

1. *La région des pêcheries, des forêts et des mines de l'Est*, comprenant la vallée du St-Laurent, son estuaire et le littoral de l'Atlantique, c'est-à-dire la plus grande partie des Provinces Maritimes, la partie nord de la province de Québec (sans l'ancien territoire de l'Ungava) et une partie de l'Ontario septentrional.

2. *La région agricole et industrielle de l'Est*, constituée par les superficies en culture des Provinces Maritimes, du Québec et de l'Ontario. Dans ces deux dernières provinces, ces régions en culture s'étendent le long des rives du St-Laurent et de ses tributaires.

3. *La région agricole centrale*, qui embrasse le territoire s'étendant de la vallée de la rivière Rouge aux Rocheuses et de la frontière internationale approximativement au 56° lat. N.

4. *La région des pêcheries, des forêts et des mines de l'Ouest*, comprenant l'Alberta occidental, la Colombie Britannique et la partie sud du Yukon.

5. *La région septentrionale de pêche et de chasse*, s'étendant des régions colonisées vers le nord et des côtes du Labrador au Pacifique et à la frontière de l'Alaska. Ce vaste territoire n'est peuplé que de quelques tribus d'indigènes nomades vivant de pêche et de chasse et qui trafiquent avec les compagnies qui font le commerce de la fourrure et autres marchands qui visitent la région. Ces dernières années l'activité minière s'est développée dans cette région, spécialement le long de l'extrémité sud et dans le bassin du fleuve Mackenzie. L'amélioration des transports aériens a grandement facilité l'accès à plusieurs parties de cette vaste région et a favorisé une connaissance et un développement grandissant de ses ressources.

Il y a une grande différence entre les produits de ces diverses sections. Pour répondre aux besoins de la population du Canada il faut donc qu'un échange se fasse entre les diverses régions.

Le commerce interprovincial se pratiquait longtemps avant la Confédération; les pelleteries et le bois du Haut-Canada et du Bas-Canada étaient troqués contre le poisson et les produits miniers des Provinces Maritimes. Bien qu'une grande partie du bois, des minéraux, du poisson et des fruits de la Colombie Britannique, des produits agricoles des Provinces des Prairies, des minéraux de l'Ontario, du bois de pulpe, du papier et de l'amiante du Québec, et du bois, des pommes de terre, des fruits et du poisson des Provinces Maritimes soient exportés à des pays étrangers, il existe cependant un commerce considérable de produits manufacturés et de produits bruts entre les régions économiques du Dominion. Ce commerce se fait principalement par les chemins de fer et, dans une moindre mesure, sur le fleuve St-Laurent et les Grands Lacs, et ces dernières années un volume croissant de marchandises est transporté par camions.

Les rapports mensuels et annuels du trafic ferroviaire publiés par le Bureau Fédéral de la Statistique font voir le trafic-marchandises *payant* des provinces et du Canada tel que réparti entre 76 catégories de denrées. Ces données montrent aussi le volume des chargements et déchargements dans chaque province et permettent de calculer les importations et les exportations nettes de chaque province pour chacune de ces catégories. Ces statistiques ne donnent que le trafic ferroviaire. C'est une

*Révisé par G. S. Wrong, B.Sc., chef de la Branche des Transports et Utilités Publiques, Bureau Fédéral de la Statistique.